

OFFICE NATIONAL DES ŒUVRES UNIVERSITAIRES

OFFICE NATIONAL DES ŒUVRES UNIVERSITAIRES

DIRECTION DES ŒUVRES UNIVERSITAIRES DE TIPAZA

Avis d'appel d'offres National ouvert avec exigence de capacités minimales

N°01/DOUT/2025

Identifications fiscale :0011420190136

La direction des Œuvres Universitaires de Tipaza lance un avis d'appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales pour la conclusion de marchés relatifs au transport suburbain des étudiants durant l'année 2026 relevant de la Direction des Œuvres Universitaires de TIPASA portant sur les lots suivants :

Lot	Itinéraires	Nombres de bus
n° 01	CENTRE UNIVERSITAIRE TIPASA –GARE ROUTIERE TIPASA-AIN TAGOURAIT-BOUHAROUN-KHEMISTI-OFLA-BOUISMAIL-FOUKA–DOUAOUA-FOUKA-BOUSISMAIL- OFLA- KHEMISTI- BOUHAROUN-AIN TAGOURAIT-GARE ROUTIERE TIPAZA- CENTRE UNIVERSITAIRE TIPAZA	23
n°02	CENTRE UNIVERSITAIRE TIPASA – SIDI RACHED-HTATBA-CHAIBA-BARBISSA-KOLEA- BARBISSA-CHAIBA-HTATBA-SIDI RACHED-CENTRE UNIVERSITAIRE TIPASA	19
n°03	CENTRE UNIVERSITAIRE TIPASA – EL HAMDANIA-SIDI AMOR-MENACER-CHERHEL- MENACER-SIDI AMOR-EL HAMDANIA-SIDI GHILES- FADJANA CENTRE UNIVERSITAIRE	14
n°04	CENTRE UNIVERSITAIRE TIPASA –HADJOUT –MERAD-BOURKIKAHMER L'AIN- BOURKIKAHMER – MERAD- HADJOUT -CENTRE UNIVERSITAIRE TIPASA.	16

n° 05	* POLE UNIVERSITAIRE KOLEA-OULED FAYET-BABA HASSEN – DOUERA-BABA HASSEN –OULED FAYET- POLE UNIVERSITAIRE KOLEA * POLE UNIVERSITAIRE KOLEA.-AIN ALLAH-DELEY IBRAHIM-CHEVALLEY- DELY IBRAHIM – AIN ALLAH-POLE UNIVERSITAIRE KOLEA * POLE UNIVERSITAIRE KOLEA- BENAKNOUN- ITFC- BENAKNOUN-POLE UNIVERSITAIRE KOLEA * POLE UNIVERSITAIRE KOLEA.-TAFOURAH-POLE UNIVERSITAIRE KOLEA * POLE UNIVERSITAIRE KOLEA.-GARE ROUTIERE KOLEA- HADJOUT-POLE UNIVERSITAIRE KOLEA * POLE UNIVERSITAIRE KOLEA.-BLIDA- BOUFARIK – BIRTOUTA POLE UNIVERSITAIRE KOLEA * POLE UNIVERSITAIRE KOLEA AINE TAGOURAIT – BOU ISMAIL- AINE BENIEN – STAOUELI – ZERALDA - POLE UNIVERSITAIRE KOLEA	23
-------	---	----

- Peut participer à l'appel d'offres ouvert avec exigence de capacités minimales faisant l'objet du présent cahier des charges, toute personne physique ou morale régulièrement inscrite au registre de commerce, ayant la qualité requise pour chaque lot et disposant de moyens nécessaires pour pouvoir honorer ses engagements et ce, conformément aux dispositions du cahier des charges.
- **mode suburbain**

Lot	Intitulé du lot	Conditions d'éligibilité pour la participation à l'appel d'offres.
N°01	CENTRE UNIVERSITAIRE TIPASA – GARE ROUTIERE TIPASA-AIN TAGOURAIT-BOUHAROUN-KHEMISTI-OFLA-BOUISMAIL-FOUKA-DOUAOUA-FOUKA-BOUISMAIL-OFLA- KHEMISTI-BOUHAROUN- AIN TAGOURAIT-GARE ROUTIERE TIPAZA- CENTRE UNIVERSITAIRE TIPAZA	* Capacités techniques : -Possédant des véhicules dédiés au transport public de voyageurs, dont le nombre ne peut être inférieur au nombre exigé pour chaque lot, tel que fixé en annexe du présent cahier des charges. -Les véhicules proposés de type « bus » dont la capacité minimale exigée de 70 passagers dont les sièges justifiés par les copies des cartes grises, et contrôle technique justifie par un huissier de justice et ce conformément aux dispositions de la circulaire du ministre du transport n°35 du 28 janvier 2001, fixant les modalités de mise en œuvre des conditions d'exercice des activités de transport terrestre des voyageurs et des marchandises. - les bus ne doivent pas être gagés. - une attestation de bonne exécution portant sur des prestations similaires à l'objet du marché au cours des dix (10) dernières années signer par un maître d'ouvrage public. - les bus doivent être équipés d'un système GPS. - avoir deux (02) contrôleurs au moins pour chaque lot justifiés par les attestations CNAS ou CASNOS. - avoir au moins un (01) bus de réserve pour chaque lot. *Capacités financières : avoir réalisé au moins un chiffre d'affaire moyen des trois (03)meilleurs années durant les six dernières années (2019-2020-2021-2022-2023-2024) soit : 45.880.469.22 DA *Capacités professionnelles : - registre de commerce électronique lisible portant activité de transport collectif de voyageurs.

N°02	CENTRE UNIVERSITAIRE TIPASA – SIDI RACHED-HTATBA-CHAIBA-BARBISSA-KOLEA- BARBISSA-CHAIBA-HTATBA-SIDI RACHED- CENTRE UNIVERSITAIRE TIPASA	* Capacités techniques : -Possédant des véhicules dédiés au transport public de voyageurs, dont le nombre ne peut être inférieur au nombre exigé pour chaque lot, tel que fixé en annexe du présent cahier des charges. -Les véhicules proposés de type « bus »dont la capacité minimale exigée de 70 passagers dont les sièges justifiée par les copies des cartes grises, et contrôle technique justifie par un huissier de justice et ce conformément aux dispositions de la circulaire du ministre du transport n°35 du 28 janvier 2001, fixant les modalités de mise en œuvre des conditions d'exercice des activités de transport terrestre des voyageurs et des marchandises. - les bus ne doivent pas être gagés. - une attestation de bonne exécution portant sur des prestations similaires à l'objet du marché au cours des dix (10) dernières années signer par un maitre d'ouvrage public. - les bus doivent être équipés d'un système GPS. - avoir deux (02) contrôleurs au moins pour chaque lot justifies par les attestations CNAS ou CASNOS. - avoir au moins un (01) bus de réserve pour chaque lot. *Capacités financières : avoir réalisé au moins un chiffre d'affaire moyen des trois (03) meilleurs années durant les six dernières années (2019-2020-2021-2022-2023-2024) soit :37.901.257.18 DA *Capacités professionnelles : -- registre de commerce électronique lisible portant activité de transport collectif de voyageurs.
N°03	CENTRE UNIVERSITAIRE TIPASA – EL HAMDANIA-SIDI AMOR-MENACER-CHERHEL- MENACER-SIDI AMOR- EL HAMDANIA-SIDI GHILES- FADJANA CENTRE UNIVERSITAIRE	* Capacités techniques : -Possédant des véhicules dédiés au transport public de voyageurs, dont le nombre ne peut être inférieur au nombre exigé pour chaque lot, tel que fixé en annexe du présent cahier des charges. -Les véhicules proposés de type « bus »dont la capacité minimale exigée de 70 passagers dont les sièges justifiée par les copies des cartes grises, et contrôle technique justifie par un huissier de justice et ce conformément aux dispositions de la circulaire du ministre du transport n°35 du 28 janvier 2001, fixant les modalités de mise en œuvre des conditions d'exercice des activités de transport terrestre des voyageurs et des marchandises. - les bus ne doivent pas être gagés. - une attestation de bonne exécution portant sur des prestations similaire à l'objet du marché au cours des dix (10) dernières années signe par un maitre d'ouvrage public. - les bus doivent être équipés d'un système GPS. - avoir deux (02) contrôleurs au moins pour chaque lot justifies par les attestations CNAS ou CASNOS. - avoir au moins un (01) bus de réserve pour chaque lot. *Capacités financières : avoir réalisé au moins un chiffre d'affaire moyen des trois (03) meilleurs années durant les six dernières années (2019-2020-2021-2022-2023-2024) soit : 29.257.110.81DA *Capacités professionnelles : - registre de commerce électronique lisible portant activité de transport collectif de voyageurs.

N°04	CENTRE UNIVERSITAIRE TIPASA –HADJOUT –MERAD- BOURKIKI-AHMER L'AIN- BOURKIKI – MERAD- HADJOUT -CENTRE UNIVERSITAIRE TIPASA.	* Capacités techniques : --Possédant des véhicules dédiés au transport public de voyageurs, dont le nombre ne peut être inférieur au nombre exigé pour chaque lot, tel que fixé en annexe du présent cahier des charges. -Les véhicules proposés de type « bus »dont la capacité minimale exigée de 70 passagers dont les sièges justifiée par les copies des cartes grises, et contrôle technique justifie par un huissier de justice et ce conformément aux dispositions de la circulaire du ministre du transport n°35 du 28 janvier 2001, fixant les modalités de mise en œuvre des conditions d'exercice des activités de transport terrestre des voyageurs et des marchandises. - les bus ne doivent pas être gagés. - une attestation de bonne exécution portant sur des prestations similaires à l'objet du marché au cours des dix (10) dernières années signer par un maitre d'ouvrage public. - les bus doivent être équipés d'un système GPS. - Avoir deux (02) contrôleurs au moins pour chaque lot justifies par les attestations CNAS ou CASNOS. - avoir au moins un (01) bus de réserve pour chaque lot. *Capacités financières : avoir réalisé au moins un chiffre d'affaire moyen des trois (03) meilleurs années durant les six dernières années (2019-2020-2021-2022-2023-2024) soit : 27.957.242.14 DA *Capacités professionnelles : -- registre de commerce électronique lisible portant activité de transport collectif de voyageurs.
-------------	---	--

Lot	Intitulé du lot	Conditions d'éligibilité pour la participation à l'appel d'offres.
N°05	* POLE UNIVERSITAIRE KOLEA-OULED FAYET-BABA HASSEN – DOUERA-BABA HASSEN – OULED FAYET- POLE UNIVERSITAIRE KOLEA * POLE UNIVERSITAIRE KOLEA.-AIN ALLAH-DELEY IBRAHIM- CHEVALLEY- DELY IBRAHIM – AIN ALLAH-POLE UNIVERSITAIRE KOLEA * POLE UNIVERSITAIRE KOLEA- BENAKNOUN- ITFC- BENAKNOUN- POLE UNIVERSITAIRE KOLEA * POLE UNIVERSITAIRE KOLEA.-TAFOURAH-POLE UNIVERSITAIRE KOLEA * POLE UNIVERSITAIRE KOLEA.-GARE ROUTIERE KOLEA- HADJOUT- POLE UNIVERSITAIRE KOLEA * POLE UNIVERSITAIRE KOLEA.-BLIDA- BOUFARIK – BIRTOUTA POLE UNIVERSITAIRE KOLEA * POLE UNIVERSITAIRE KOLEA AINE TAGOURAIT – BOU ISMAIL- AINE BENIEN – STAQUELI – ZERALDA - POLE UNIVERSITAIRE KOLEA	* Capacités techniques : -Possédant des véhicules dédiés au transport public de voyageurs, dont le nombre ne peut être inférieur au nombre exigé pour chaque lot, tel que fixé en annexe du présent cahier des charges. -Les véhicules proposés de type « bus » dont la capacité minimale exigée de 70 passagers dont les sièges justifiée par les copies des cartes grises, et contrôle technique justifie par un huissier de justice et ce conformément aux dispositions de la circulaire du ministre du transport n°35 du 28 janvier 2001, fixant les modalités de mise en œuvre des conditions d'exercice des activités de transport terrestre des voyageurs et des marchandises. - les bus ne doivent pas être gagés - une attestation de bonne exécution portant sur des prestations similaires à l'objet du marché au cours des dix (10) dernières années signer par un maitre d'ouvrage public. - les bus doivent être équipés d'un système GPS. - avoir deux (02) contrôleurs au moins pour chaque lot justifies par les attestations CNAS ou CASNOS. - avoir au moins un (01) bus de réserve pour chaque lot. *Capacités financières : avoir réalisé au moins un chiffre d'affaire moyen des trois (03) meilleurs années durant les six dernières années (2019-2020-2021-2022-2023-2024) soit :45.880.469.22 DA *Capacités professionnelles : - registre de commerce électronique lisible portant activité de transport collectif de voyageurs.

Les candidats intéressés peuvent, directement ou par le biais de représentants dûment mandatés par leurs soins, retirer le présent cahier des charges à l'adresse figurant ci-dessous, contre remise d'un récépissé de versement, au régisseur de la Direction des Œuvres Universitaires de TIPASA, de la somme de dix mille dinars algériens (10.000,00 DA), non remboursable, représentant les frais de documentation et de reprographie :

Direction des Œuvres Universitaires de TIPASA
Régisseur de la Direction des Œuvres Universitaires de TIPASA
BUREAU AU 1^{ER} ETAGE
Adresse : Oued Merzoug– TIPASA –

Le retrait du cahier des charges s'effectue dès la première parution de l'avis d'appel d'offres dans la presse nationale ou au bulletin officiel des marchés de l'opérateur public (BOMOP) et la presse électronique.

Le retrait du cahier des charges sera consigné sur un registre ad hoc comportant toutes les indications sur les soumissionnaires notamment leur identité, leur qualité, leur téléphone, leur fax, l'adresse de leurs sièges sociaux, avec la mention des références et de la date du récépissé de versement au régisseur du montant correspondant

1 - Dossier de candidature:

- Une déclaration de candidature remplie, datée et revêtue du cachet et de la signature du soumissionnaire, selon le modèle joint en annexe du présent cahier des charges

- Une déclaration de probité remplie, datée et revêtue du cachet et de la signature du soumissionnaire, selon le modèle joint en annexe du présent cahier des charges;
- Tous les documents demandés selon l'article 09 du présent cahier des charges (page 10)

Le dossier de candidature doit être inséré dans une enveloppe à part, cachetée (scellée), comportant que les mentions suivantes :

Dénomination de l'entreprise: Appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales n°... /DOU TIPASA /2025 Ayant pour objet le transport des étudiants en mode suburbain durant l'année 2026
--

2 -Offre technique :

L'offre technique doit comprendre ce qui suit :

- La liste des bus proposés pour chaque lot.
 - La liste des contrôleurs proposés pour chaque lot.
 - Pour chaque lot une déclaration à souscrire remplie, datée et revêtue du cachet et de la signature du soumissionnaire, selon le modèle joint en annexe du présent cahier des charges
 - Une caution de soumission émise par une banque de droit algériens ou la caisse de garantie des marchés publics supérieur à un pour cent (1%)du montant maximum de l'offre ,lorsque le le montant maximum de celle-ci , tous lot confondus dépasse (200.000.000.00 DA).
 - Mémoire technique justificatif : liste (s) des moyens matériels et bus de réserve, selon le modèle joint en annexe du présent cahier des charges,
- NB : le soumissionnaire doit obligatoirement présenter le mémoire technique justificatif

(modèle joint en annexe) dûment rempli et signé, Sinon son offre sera rejetée.

- Le présent cahier des charges revêtu, en sa dernière page, à l'endroit indiqué à cet effet, du cachet et de la signature du soumissionnaire, précédés de **la mention manuscrite « Lu et accepté »;**

L'offre technique doit être insérée dans une enveloppe à part, cachetée (scellée), comportant que les mentions suivantes :

Dénomination de l'entreprise: Appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales n°... / DOU TIPASA /2025 Ayant pour objet le transport des étudiants en mode suburbain durant l'année 2026

3- Offre financière :

L'offre financière doit comprendre ce qui suit :

- Pour chaque lot une lettre de soumission remplie, datée et revêtue du cachet et de la signature du soumissionnaire, selon le modèle joint en annexe du présent cahier des charges;

- Bordereau(x) des prix unitaires rempli, daté et revêtu du cachet et de la signature du soumissionnaire, selon le modèle joint en annexe du présent cahier des charges ;
 - Détail quantitatif(s) et estimatif(s) rempli, daté et revêtu du cachet et de la signature du soumissionnaire, selon le modèle joint en annexe du présent cahier des charges ;
- L'offre financière doit être insérée dans une enveloppe à part, cachetée (scellée), comportant que les mentions suivantes :**

Dénomination de l'entreprise: Appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales n°... /DOU TIPASA /2025 Ayant pour objet le transport des étudiants en mode suburbain durant l'année 2026
--

- **Délai de dépôt des offres :**

Le délai accordé aux candidats pour la remise des soumissions accompagnés des pièces énumérées au dossier de candidature, à l'offre technique et l'offre financière est fixé au 15^{ème} jour à compter de la première publication de l'avis d'appel d'offres dans le BOMOP et la presse nationale, à 12h00 précise.

Si le jour de dépôt des offres coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la date de dépôt des offres sera prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant.

Les offres doivent être déposées à l'adresse suivante :

Salle des activités culturelle
RESIDENCE UNIVERSITAIRE GERGOUR MOHAMED TIPAZA
Adresse : Oued Merzoug – TIPAZA –

Durée de préparation des offres :

la durée de préparation des offres a été fixée à **quinze (15)** jours, à compter de la date de la première publication de l'avis d'appel d'offre dans le BOMOP ou la presse nationale et la presse électronique.

Le service contractant peut, quand les circonstances le justifient, proroger la durée de préparation des offres. Dans ce cas, il en informe les candidats par tout moyen.

- **Délai de validité des offres :**

Le délai de validité des offres est égal à la durée de préparation des offres soit quinze (15) jours, augmentée de quatre-vingt-dix (90) jours et ce, à compter de la date de leur dépôt.

Le service contractant se réserve le droit, en cas de besoin, de proposer aux soumissionnaires, de proroger ce délai.